

La énième réforme du Bac Techno STAV : pour le SEA-UNSA c'est NON !!

ENSEIGNANT

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

LES INSTANCES



Dans notre communiqué du 15 juillet sur la réforme de l'évaluation du Bac Techno STAV, nous exprimions notre opposition à la suppression des ECCF au profit du seul contrôle continu (CC). Le CNEA exceptionnel du 30 août portait uniquement sur la réforme de l'évaluation en Bac Techno STAV et a confirmé notre position, pourquoi ?

Dans notre communiqué du 15 juillet sur la réforme de l'évaluation du Bac Techno STAV, nous exprimions notre opposition à la suppression des ECCF au profit du seul contrôle continu (CC).

[Communiqué du 15 Juillet sur la réforme de l'évaluation du bac Techno STAV](#)

Le CNEA exceptionnel du 30 août portait uniquement sur la réforme de l'évaluation en Bac Techno STAV et a confirmé notre position, pourquoi ?

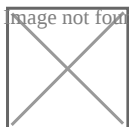
- Le texte s'appliquera à partir de la prochaine session. La **modification du contrat passé avec les élèves**, sans motif sanitaire, va provoquer des incompréhensions de la part des familles. Les équipes pédagogiques vont devoir travailler dans l'urgence pour mettre en place cette réforme, après 2 années scolaires en mode dégradé cela est inadmissible.
- **Un discours contradictoire de la part de la DGER** : l'ECCF en EPS est possible car inclus dans le CC, si ce CCF est inclus dans le CC pourquoi pas les autres ?

- **C'est la perte de notre ADN**, c'est la perte de nos spécificités pourtant louées par les mêmes personnes qui s'empressent de réformer un système d'enseignement efficace.
- Il nous est demandé de « faire le boulot de la DGER » en faisant coïncider les textes de l'EN avec notre mode de fonctionnement.
- Le contrôle *a posteriori* fait par la commission d'harmonisation ne porterait que sur les seuls résultats chiffrés sans aucun travail sur le contenu des évaluations comme cela est le cas actuellement. A l'heure actuelle, rien n'est précisé par la DGER, une note de service devrait voir le jour.
- L'évaluation en CC portant sur des disciplines, c'est le risque de voir la fin des évaluations pluridisciplinaires possibles dans les ECCF.
- **Le CC (contrôle continu) passera de 10 % à 40 % du diplôme !!**

Résultat du vote sur l'arrêté :

- Pour : 6 voix
- Abstention : 10 voix
- **Contre : 16 voix (dont le SEA-UNSA)**

Image not found or type unknown



Malgré un vote majoritaire opposé à ce texte, celui-ci sortira sous peu !
 représentants au CNEA : [Stéphane Robillard](#) - [Jean-Jacques Henry](#)